

# Handicap : soyons tous acteurs !

Le Club de l'économie "La Provence" réuni hier a permis de faire émerger de nouvelles dynamiques



La sensibilisation au handicap est difficile et pourtant "nous sommes tous des personnes à mobilité réduite en puissance" a-t-il été rappelé lors de ce club. / PHOTOS ÉRIC CAMOIN

L'accessibilité, pour nous, c'est indispensable. Mais ça facilite la vie de tout le monde." Laurent Quaranta, administrateur de l'Association des paralysés de France, résume la problématique du handicap. Un thème largement débattu par les participants du club de l'économie La Provence, hier, dans les locaux de l'Ecomusée de Volx - l'un des rares sites accueillant du public à bénéficier du label Tourisme et handicap. Si le contexte réglementaire est ancien - la première loi fête ses 40 ans cette année, même s'il a fallu attendre ses décrets d'application en 1994 - de nouveaux textes retardent encore ses aménagements. Pour Thierry Souetre, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale en charge du tourisme, "ce sont des investissements très lourds dans un contexte économique difficile." Néan-

moins, il ne faut pas perdre de vue que "l'accessibilité est un confort pour tous : d'ici 5 ans, les plus de 60 ans représenteront plus d'un quart de la population. Nous sommes tous des personnes à mobilité réduite en puissance." Mais pour Laurent Quaranta, il est plus que temps de passer à l'action. Face à des demandes de dérogation, avec engagement à faire des travaux dans trois, six ou neuf ans, formulées par des sociétés n'étant pas en mesure de produire d'attestation d'accessibilité au 1<sup>er</sup> mars 2015, "on essaie de faire qu'il y ait seulement trois ans de report. Nous allons veiller à ce que le délai soit le plus court possible." Et de rappeler que l'impossibilité technique avérée de se mettre en conformité au handicap moteur n'empêche pas la mise aux normes pour les autres déficiences. Sans pour



autant de caractère radical : "J'ai effectué 200 visites d'entreprises avec la CCIT, sur des sites compliqués. Le texte permet pas mal de dérogation afin d'éviter de fermer des établissements. Il est possible de discuter : par exemple, dans un hôtel-restaurant, on a rendu accessible le restaurant, même s'il n'y a pas de chambre". En revanche, pas question de tergiverser : sur les bâtiments neufs, aucune dérogation n'est possible. Les pouvoirs pu-

blics - État, communes - sont pointés du doigt : même si les voiries neuves ou réhabilitées doivent être conformes depuis 1999, tel n'est pas toujours le cas. Par ailleurs, "Ça fait trois ou quatre ans que la cérémonie des vœux de Manosque est traduite en langue des signes : Digne, non, la Préfecture, non, le Conseil général, non... Il manque une volonté politique nationale, regrette Laurent Quaranta. On a donné des aides pour avoir des bâtiments économes, pour favoriser l'énergie solaire... Mais qu'est-ce qu'on fait pour l'accessibilité? Hormis le premier lundi de Pentecôte travaillé où on a versé un million d'euros." Et de s'interroger : "On porte la bonne nouvelle aux sociétés en voulant les informer, tout en étant parfois dans des locaux inaccessibles..." Long est, parfois, le chemin...

Emmanuelle FABRE

## Ils ont dit



"On est tous acteur du handicap, à condition que le scénario soit le bon ; quand il change tout le temps..."

EMMANUEL LEMAITRE, CCIT



"Il manque une volonté politique nationale. On a donné des fonds pour les énergies, qu'est-ce qu'on a fait pour l'accessibilité?"

LAURENT QUARANTA, APF



"L'entreprise aimerait embaucher autant d'handicapés que de non handicapés. Mais elle n'embauche pas."

SIMON CAPARROS, CMA



"Les contraintes légales ont une vraie vertu : celle de sonner l'alarme au sein des entreprises".

## Le chiffre

**1500**  
Le nombre de travailleurs handicapés demandeurs d'emploi bas-alpins. Ils sont le plus souvent âgés de plus de 45 ans.

## La phrase



"Les aides à l'embauche peuvent être de 35% du Smic pour une entreprise, 75% pour une association."

## ET APRÈS ?

### "Faites-nous connaître des candidats"



A Cadarache, interprète en langue des signes, logiciel adapté et télétravail sont prévus. Reste un problème de qualification des travailleurs.

Dominique Denis, en charge de la communication, et Carole Le Pennec, de la mission Handicap, tous deux à Cadarache, viennent d'évoquer les démarches engagées à destination des personnels en situation de handicap et les freins constatés à l'embauche : "On recrute à niveau bac + 2 à bac + 5 et on ne trouve pas de personnel. On a perdu notre accord avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi car on n'a pas réussi à faire 6 embauches en trois ans." Alors M. Denis s'adresse à Michel Pauze de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh04) : "Si vous avez des candidats, faites-les nous connaître." Un moment inespéré.

structure qu'il préside compte 250 salariés et accompagne 3 à 400 jeunes vers l'emploi, dans des structures adaptées souvent saturées, c'est aussi l'occasion de marteler : "Il faut passer la vitesse supérieure sur l'emploi ; le taux de chômage chez les personnes handicapées est le double de la population ordinaire" (hors handicaps psychiques). Si l'accessibilité est une source d'activité complémentaire pour les entreprises. De fait, il faut que le regard change. Mais l'aspect psychologique du handicap ne peut être occulté : "Certaines personnes qui se retrouvent en situation de handicap ne veulent pas le faire savoir, par honte" indique Simon Caparros. "Le temps de la sensibilisation est derrière nous. Le problème, c'est

pas chez les travailleurs handicapés", constate Katia Michieletto, du service Responsabilité sociétale de L'Occitane. Néanmoins, 12 personnes handicapées viennent tous les jours y travailler "et ça change beaucoup de choses, notamment le regard sur la différence". Olivier Caton, responsable de développement à l'Alpa, souligne : "En 2014, sur 13500 stagiaires, 617 étaient en situation de handicap, dont une cinquantaine dans les Alpes du Sud. L'ensemble des formations est accessible mais c'est l'accessibilité des bâtiments qu'il faut vérifier..." Gilles Pons, de Capemploi04, loue la démarche de l'Occitane "exemplaire", il évoque la prévention car "si on fabrique autant de travailleurs handicapés que ce que l'on en

